

Pour ou contre : L'interdiction de l'ordinateur en amphi

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/09/2018** à **15:09**

Bonjour

Dans de nombreuses facultés, les ordinateurs, tablettes & cie sont interdits en TD.
Certains professeurs voudraient étendre cette interdiction aux CM

http://etudiant.lefigaro.fr/article/des-professeurs-veulent-interdire-les-ordinateurs-portables-a-l-universite_453aad24-bcc1-11e8-8857-1a3de551f2c6/

https://www.liberation.fr/debats/2018/09/18/ordinateur-a-l-universite-combien-y-a-t-il-d-etudiants-dont-on-ne-voit-jamais-les-yeux_1679549

Ils soulèvent bien sûr la problématique du manque de concentration. En effet internet est source de nombreuses distractions.

De plus, le premier article évoque une étude qui démontre que les étudiants qui prennent leurs notes au stylo ont de meilleurs résultats que ceux qui les prennent par ordinateur (à prendre avec des pincettes).

Pour ma part, je considère que le problème n'est pas l'ordinateur mais la possibilité de se connecter à internet.

L'activation d'un brouilleur wifi dans les amphis pendant le cours serait une bonne solution.

Qu'en pensez-vous ?

Par **Visiteur**, le **22/09/2018** à **16:36**

Bonjour ! alors je suis contre l'interdiction et pour l'idée du brouilleur !

L'interdiction de la prise de notes à l'ordinateur est pour moi une violation des libertés.
C'est une contrainte, certains ont besoin de ce mode là pour certaines questions de praticité et en fait je n'aimerais pas me faire imposer une façon de faire.

mais le brouilleur me semble une excellente idée qui peut contenter tout le monde !

Par **AlexiaO**, le **22/09/2018 à 18:11**

Bonjour!

Je suis totalement contre l'interdiction de l'ordinateur. Je n'ai rien contre la prise de note à la main et je suis d'accord avec le fait qu'on mémorise mieux en écrivant, mais on écrit plus de choses en tapant, ce qui permet d'avoir un cours bien complet.

Quand au brouilleur, je suis un peu mitigée car certains professeurs rendent leur cours attractifs en demandant d'aller chercher des articles ou des documents qu'ils auraient mis en ligne sur une plateforme numérique.

De ce fait, j'estime que c'est à chacun d'entre nous de faire la part des choses en suivant le cours une fois le moment venu, puis d'aller sur internet lorsque le cours fini ou lors de pauses.

Par **Isaac Sun**, le **22/09/2018 à 18:18**

Bonjour,

Je suis contre l'interdiction de l'ordinateur. Arrivé en études supérieures, on est censés être majeur, donc adulte, c'est de la responsabilité de l'étudiant que d'être attentif au cours ou non.

Personnellement, j'utilisais google drive pour stocker mes cours sur ordinateur (avec un chromebook on ne peut pas faire autrement), et il y a besoin d'internet pour se connecter dessus, donc ça m'aurait bien embêté de ne pas avoir internet en CM.

S'il était obligatoire de prendre les cours à la main, il faudrait que les profs adaptent eux-mêmes leurs cours à ce type de prise de notes parce que pour certains c'est juste impossible de prendre des notes correctement autrement que par ordinateur. Enfin, moi j'en aurais pas été capable.

Par **MorganM**, le **22/09/2018 à 18:19**

Je suis également contre l'interdiction de l'ordinateur.

Lorsque j'ai acheté un PC durant mes années universitaire, cela a été pour moi une petite "révolution".

Mes cours étaient bien plus propres, et comme je tape assez vite je ne ratais rien de ce que disait le prof de sorte que mes cours étaient très complets. Cela me permettait également de gagner en concentration car j'écoutais attentivement ce qui était dit pour ne pas perdre des détails qui pouvaient être importants.

De manière générale, le principe de la faculté est que l'étudiant est abandonné à lui-même. Il peut assister aux cours ou non. Donc je ne vois pas pourquoi il faudrait lui interdire l'ordinateur si cela ne gêne pas les autres. Si l'étudiant va sur internet, il se pénalise tout seul

pour son avenir...

Par **CompteSupprimé**, le **22/09/2018** à **23:46**

Encore un sale coup du lobby du stylo..

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/09/2018** à **08:34**

Bonjour

J'étais sûr que le "contre" allait être ultra majoritaire voir unanime.

Cela dit, je comprends les maitres de conférence qui en ont ras-le-bol de voir des étudiants sur les réseaux sociaux ou jouer en ligne pendant le cours.

D'ailleurs je viens de penser que même sans internet, il sera toujours possible d'enchaîner les parties de solitaire ou de jouer à un jeu installer dans l'ordinateur.

Cela dit les adeptes du stylo peuvent avoir eux aussi leurs distractions (partie de morpion, graver sur la table Paul + Julie =

Par **Visiteur**, le **23/09/2018** à **09:44**

Bonjour et pas faux !

@Ragueneau "le lobby du stylo" haha

Au final on en revient au fait que qui veut apprendre apprend et qui s'en fiche, s'en fiche.

L'étudiant qui rate son année car passe son temps à se distraire pendant les cours ne referra probablement pas la même erreur l'année suivante, sauf s'il abandonne parce que ce n'est pas son truc finalement...

Par **Lothaire**, le **23/09/2018** à **13:44**

Bonjour !

Personnellement je pense que le réel problème de l'utilisation de l'ordinateur est plus temporel qu'autre chose.

Je m'explique, je pense que certes écrire les cours magistraux avec un ordinateur est beaucoup plus rapide mais c'est cette rapidité qui va manquer à force d'habitude, lors des examens. C'est potentiellement un problème.

Pour ma part j'écris au stylo et c'est pas plus mal parce que bon il est évident qu'il doit y avoir ça et là deux trois petites études scientifiques donnant raison à une intensité de concentration plus grande quand on écrit la chose à la main plutôt qu'à l'ordinateur. Un peu d'ailleurs comme les fruits et légumes, il est plus logique et bénéfique de les manger sous leurs formes de base, c'est à dire solide en tant que tel, plutôt qu'en jus bien modifié par les grands capitalistes dans les entreprises. Mais bon ça c'est un autre problème :p

Moi je vote contre l'ordinateur ! :)

Par **Le**, le **23/09/2018** à **16:03**

Si ils veulent interdire l'ordinateur en amphi, qu'ils mettent leur cours en photocopié sur internet.

Non mais sincèrement, j'ai une mémoire auditive, l'avantage de l'ordi est d'avoir des lecteurs, et j'arrive pas à suivre la vitesse de certains profs sans l'ordi, des amis qui écrivent prennent sur moi parce que certains profs vont trop vite, me demandent d'envoyer mon cours car ils ont des trous.

Pourquoi créer une inéquité entre les étudiants sur le contenu des cours (selon leur capacité de prise de note papier pour éviter les trous) avant l'inéquité traditionnelle sur le travail? C'est stupide.

Par **LouisDD**, le **23/09/2018** à **19:49**

Je précise que pour ma part je suis partisan du manuel et de la prise de notes light...
Flèches, code couleur efficace, synthèse, notion clé. Pas besoin de plus

Noter à l'ordinateur c'est se donner l'illusion qu'on a tout et qu'on a un meilleur cours. Or il n'existe pas de cours plus ou moins bon (dans le contenu, je concède que la pédagogie peut jouer), il n'existe que des mécanismes et des notions (selon son penchant de doctrine etc) qui sont ce qu'elles sont quelle que soit la tournure de la phrase, il n'existe pas de cours exhaustif, à moins de se taper absolument toute la doctrine, la jurisprudence, etc, en parallèle...

D'ailleurs une phrase c'est quoi ? Sincèrement j'ai oublié. La ponctuation ? Connaît pas. Prise de note, un concept, quelque chose que certains confondent avec je tape un peu vite et je corrige les fautes après.

On s'étonne de ne pas pouvoir taper 1500 mots qui ne traduisent qu'une idée de 10 mots maximum... pourquoi ? On a peur de louper une seule parole, alors on tape sans réfléchir. Pendant ce temps moi j'attends. Un mot ci et là. Je comprends. Je résume et note à la fin l'idée globale. Synthèse donc. Je n'ai perdu aucun éléments parce tout simplement je ne suis pas en train de paniquer en me demandant « euh il a dit le ou la ? » « article 1372 ou 1312 ? ». Je me dis : je m'en fiche que ce soit le ou la, l'important c'est que ce soit telle ou telle notion, je regarderai plus tard au besoin. 1372 ou 1312 ? Je regarde mon code après, en soit qu'importe pour comprendre le raisonnement développé par le prof du moment qu'on sait ce

que l'article dit, dans quel contexte il se place, ses conséquences. Et qu'on est sûr de savoir le retrouver, parce que manipuler un code, c'est pas toujours qu'en TD et en partiels... et sinon facilité d'une recherche internet...

Et je ne loupe rien parce que j'écoute. Différence en effet entre écouter pour écrire et écouter pour comprendre : nombre de gens entendus disent j'ai rien loupé mais j'ai rien compris, il m'a fallu relire au calme pour comprendre. Bien, mais peut être fait en une fois...

Pour un peu nuancer mon propos, je reconnais qu'avec un ordinateur on peut faire plein de choses : avoir un cours propre, automatiser les titres, un sommaire automatique avec naviguaion, possibilité de partage accrue (internet et propreté)...

Pour en venir à une interdiction : pourquoi pas, moi ça me dérangera pas uhuhu

Par **Le**, le **24/09/2018** à **07:04**

Juste pour citer 2 speedy gonzales, vous me pardonnerez le hors sujet.

La recordman que j'ai eu était en fiscalité publique, elle avait préparé un cours d'une matière qui n'était pas sa spécialité, elle le lisait vite.

Résultat, 103 pages tapées en 24h de cours, 55 000 mots.

Je vous assure, c'était pas un bon souvenir :D.

Par **Lothaire**, le **24/09/2018** à **07:18**

Et bah :O c'est peut etre pour ca que les personnes partent dans des paradis fiscaux aha :p

Par **LouisDD**, le **24/09/2018** à **07:20**

Nan nan c'est intéressant

Après ça fait 4 pages par heures ça reste correct je trouve, à voir selon la densité

Par **Yzah**, le **24/09/2018** à **17:04**

Je me reconnais tout à fait dans les propos de LouisDD, dans le sens où je prends mes cours au stylo, ce qui m'oblige à condenser ma prise de notes et à ne pas prendre que l'essentiel : mot-clé, définition, article de référence.

En plus, écrire me fait gagner un temps monstrueux sur l'apprentissage le soir, ce qui me

laisse plus de temps pour feuilleter des manuels (et oui j'ai fini par trouver le chemin de la BU) ou pour préparer mes TD.

L'interdiction de l'ordinateur me laisserait donc de marbre. Par contre l'accès à Internet peut être pas mal pour zyeuter en vitesse les articles du Code civil quand j'oublie mon pavé chez moi ...

Par **LouisDD**, le **24/09/2018** à **23:14**

Que le puissant stylo bic bleu te bénisse ahaha, et n'oublie pas de verser ta contribution au lobby du stylo qui nous envoie en ces lieux ! [smile3] (plus quelques chants liturgiques : « Oh bavure quand tu nous tiens ! », plus un « Douleur au doigts que tu es exquise »)

J'avoue me servir aussi de temps à autre de mon téléphone pour avoir accès aux codes en cours, surtout quand il faudrait en avoir 3 dans son sac c'est encombrant ces machins la !

Pour tout de même modérer mon propos sur l'interdiction, en soit tant que ça me dérange pas l'ordinateur c'est bien, mais quand on a des voisines du dessus qui papotent choix de louboutins et robes de soirée... un autre qui frappe son clavier à en faire sortir les touches... à un moment le stylo c'est moins bruyant. Bon sauf quand ça tombe (ce qui m'arrive souvent je suis un peu distrait parfois et maladroit du coup)

Sans compter dans les amphis mal équipés les câbles qui peuvent pulluler !

Par **marianne76**, le **24/09/2018** à **23:14**

Bonjour

Mon ressenti côté prof

Pour avoir eu pendant longtemps des étudiants sans ordi puis ensuite les étudiants avec ordi. On sent que la concentration est moindre, on se rend compte qu'une partie des cours est occultée parce qu'ils ont écouté le début puis se sont échappés sur les réseaux sociaux ou ont regardé leurs mails ou encore les dernières photos de leur dernière soirée d'enfer qu'ils ont passée.

Bref je trouve que le brouilleur ce serait une bonne idée

Par **Yzah**, le **25/09/2018** à **08:08**

J'avais des douleurs monstrueuses au poignet la première semaine puisque, activité professionnelle oblige, je n'avais plus l'habitude d'écrire longtemps. Maintenant je suis immunisée !!!

Le choix de l'ordi représente quand même, à mes yeux, le choix de la facilité... ne pas avoir d'écran me force à écouter le prof et avec un téléphone silencieux au fond du sac je m'éparpille moins

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2018** à **08:57**

Bonjour

C'est bien d'avoir eu le point de vue Marianne que a pu donner des cours avant que l'ordinateur ne se généralise dans les amphi.

On en revient à mon idée que l'ordinateur n'est pas le problème mais plutôt l'accès à internet.

Sinon, il y a cette solution radicale <https://www.youtube.com/watch?v=UYAISietY5U>
[smile3]

Par **Herodote**, le **25/09/2018** à **09:01**

Bonjour,

A compter de mon second semestre de L1, j'ai toujours pris mes notes par ordinateur. L'accès internet (très aléatoire selon les facs...) me permettait, le cas échéant, d'aller chercher les articles de code ou des références jurisprudentielles pour faire un copier/coller dans mon cours.

Les étudiants à la fac sont pour l'essentiel majeurs et vaccinés. Il faut arrêter d'infantiliser. Ceux qui ne veulent pas réussir ne réussiront pas. Mais je trouverais ridicule d'interdire l'ordinateur. Quant à l'argument du "je prends bien mes notes à la main donc je suis pour l'interdiction", je ne le trouve pas très honnête !

Je n'ai jamais eu de difficultés pour suivre un cours avec un ordinateur, je ne suis jamais allé m'éparpiller sur des sites internet et je pense que c'est le cas de beaucoup d'étudiants.

Je pense que la vraie réponse à ce débat est, "chacun fait comme il veut !"

Par **LouisDD**, le **25/09/2018** à **09:46**

On ne peut mieux conclure ![smile4]

Par **Xdrv**, le **25/09/2018** à **10:32**

Bonjour, je suis du même avis qu'Herodote même si je comprends qu'il peut être désagréable pour les professeurs et maîtres de conférence de faire cours à un mur d'ordinateur. Déjà qu'il est parfois compliqué de noter son cours à l'ordinateur c'est encore plus inconfortable à la main mais chacun ses préférences.

A mon sens s'il y a quelque chose à modifier dans tout ça ce n'est pas l'autorisation ou non de l'ordinateur mais plutôt le fonctionnement même des cours, ne comprenant toujours pas l'intérêt d'aller tous les jours en amphithéâtre faire une dictée bête et méchante sans interaction.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2018** à **18:27**

Bonsoir

@marcu : Je comprends ta critique sur l'absence d'interaction durant les CM. Cependant, il y a déjà l'obstacle du nombre d'étudiants. Il est en effet compliqué d'interagir avec un effectif de 500 étudiants voir plus.

De plus, j'ai toujours en tête mon professeur de droit d'immobilier en M1 qui avait voulu faire un cours plus vivant. On avait 3 heures avec lui, qui était découpées de la façon suivante :

- 1 heure de cours,
- puis on constituait des équipes pour travailler sur un cas pratique en rapport avec le cours (chaque équipe représentait une partie et il y avait trois étudiants qui devaient jouer les magistrats). On avait 1h30.
- enfin pour la dernière demi-heure chaque équipe désignait un membre pour plaider, et les magistrats rendaient leur verdict.

J'aimais bien cette organisation qui nous permettait de mettre immédiatement en pratique ce que l'on venait de voir en cours. Sauf que de nombreux étudiants s'éclipsaient une fois l'heure de cours terminée et ne participaient pas à l'exercice. D'autres jouaient sur leurs ordinateurs ou allaient sur les réseaux sociaux

Tout ça pour dire que le problème ne vient pas que de l'organisation des CM.

Par **Lothaire**, le **25/09/2018** à **18:36**

+1 pour Poud.. euh Beautrelet !

A vrai je vous rejoins un peu sur ce point. Le vrai problème en réalité est dans le fait qui constitue l'Homme je pense. Et là je parle de particularisme.

Peut importe que ce soit sur ordinateur ou au stylo. Le but est que chacun comprend le CM à SA manière et non pas par une manière positive devrai je dire à travers oui ou non si l'ordinateur doit être interdit ou pas. L'idée de brouiller le système wifi pourquoi pas mais alors dans ce cas. Pourquoi la réussite prime sur l'apprentissage ? :)

Le fait est que c'est l'étudiant et sa détermination qui constitue son apprentissage aux premiers abords. Et non pas la façon dont on lui fait subir son comportement lors d'un CM.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2018** à **18:57**

[citation] +1 pour Poud.. euh Beautrelet ! [/citation]

Heu je dois être sans doute un peu fatigué car je ne comprends pas à quoi vous faites référence.

Par **Lothaire**, le **25/09/2018** à **20:29**

A ce stade de fatigue je dirai que moi même je n'ai pas compris x)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2018** à **20:37**

Alors vous savez ce qu'il vous reste à faire : une tisane et au lit ! [smile4]

Par **Lothaire**, le **25/09/2018** à **20:41**

Pour le moment je me Winstonise haha grâce à Orwell ou devrai je dire.. Arthur ! Avec " 1984 " de G. Orwell. :)

Par **Clément Passe-Partout**, le **25/09/2018** à **23:15**

Pour ma part, c'est simple. En TD, je laisse le choix. Je la joue pédagogue, en leur expliquant l'intérêt de prendre le TD à la main, notamment avec l'argument portant sur l'habitude à écrire pour les examens...

Résultat : j'ai une minorité d'ordinateur durant mes TD :-)

Par **Lothaire**, le **25/09/2018** à **23:23**

La voix de la sagesse est là ! Bravo !

Par **whatwasit**, le **26/09/2018** à **00:37**

Bonjour,

Contre! x5

A l'université, l'étudiant est censé être autonome et s'organisé comme il souhaite. J'entends souvent dire que bcq d'etudiants sont internet mais ça n'est pas vraiment le cas. Il suffit que l'on clique pour souligner et l'on peut penser qu'on fait autre chose sur internet.

D'un côté, on nous rappelle "vous etes grand" et de l'autre, certains souhaitent obliger. Prochaine étape? obliger à prendre un certain format ou de couleur de feuille ?

Je suis étonné aussi de l'affirmation: "ceux qui sont sans ordi, ont de meilleurs resultats". On se base sur quoi les copies étant anonymes ? et quand bien meme la personne serait connue, bosser à l'ordi signifie pas ne pas bosser à la maison.

Ca m'etonne toujours cette volonté de toujours vouloir obliger les gens.

Par **Zelon**, le **26/09/2018** à **19:31**

Je tiens quand même à donner mon avis sur la question :

Si je n'aurais pas eu d'ordi l'an dernier je ne serais jamais passé en M2.

Certains profs et chargés de TD vont tellement vite que même à l'ordi (et pourtant je tapes très vite depuis mon adolescence) c'est just.

Là cet aprem on a eu une conférence la personne parlait tellement vite que j'ai quelques trous. Et bonne chance pour récupérer les cours si on est absent vu la solidarité dont fait preuve ma promo. Si on est pas copain-copain, on se passe jamais les cours. Du coup comme je suis solitaire je ne suis absent que deux ou trois fois maximum par semestre (faut vraiment une très bonne excuse pour que je sois absent) et je cavales pour rattraper

J'ai supporté je ne sais comment la licence sans avoir l'ordi mais le Master c'est mission impossible pour la moitié des cours mon ordi est tombé en panne il y a une semaine je suis immédiatement allé le faire réparer.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/09/2018** à **20:46**

Bonsoir

[citation] Et bonne chance pour récupérer les cours si on est absent vu la solidarité dont fait preuve ma promo [/citation]

Je suis d'accord avec vous. Pas plus tard qu'aujourd'hui j'ai dû insister lourdement en TD pour que les étudiants qui venaient d'arriver (réorientation), trouvent quelqu'un qui voudrait bien leur passer la partie du cours qu'ils avaient loupés.

[citation] Si on est pas copain-copain, on se passe jamais les cours. [/citation]

Une fois en terminale, j'ai eu le malheur d'avoir une gastro et de ne pas venir en cours le jour où la professeur de géographie faisait une cartographie (cela pouvait tomber au bac). J'ai dû me battre avec un ami pour qu'il accepte de me prêter sa carte. Et au final il m'a laissé 5 minutes (chronométré) au moment d'une pause pour recopier cette foutue carte. Comme quoi même l'amitié a ses limites. Le seul point positif c'est qu'il avait pensé à prendre une carte vierge pour moi (où était-ce la prof qui lui avait fait pensé lorsqu'elle a demandé qui prends pour les absents ...)

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **27/09/2018 à 08:45**

Le PC ...

Alors pour ma part, en CM pas de soucis, avec ou sans internet, qu'importe après tout, c'est à chacun de savoir pourquoi il est assis sur un banc de faculté.
Étudier ou regarder Netflix.

En TD, je suis pour l'interdiction, ce sont de petits groupes, il faut qu'il existe une interaction entre le chargé de TD et les étudiants pour faire avancer le cours.

Il est donc nécessaire d'être pleinement concentré.

Et surtout, il faut pratiquer l'écriture manuscrite qui à mon goût est en train d'être bien trop vite mise au placard.

Et, autant en CM, les amphis sont fait de telle façon que même avec un ordinateur, l'étudiant n'est pas "caché" derrière car forcément en hauteur par rapport au professeur.

Autant en salle de TD, il est mieux de ne pas avoir un écran en guise de mur entre étudiants et professeur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/09/2018 à 09:14**

Bonjour

[citation] En TD, je suis pour l'interdiction, ce sont de petits groupes, il faut qu'il existe une interaction entre le chargé de TD et les étudiants pour faire avancer le cours. [/citation]

C'est exactement ce que je dis à mes étudiants !

Par **Dolph13**, le **07/10/2018 à 23:25**

Bonjour,

Pour ma part, quand j'ai commencé les études, je me suis mis dans l'optique de prendre les

notes à la main, à la fois pour faciliter l'apprentissage et aussi parce que je craignais de me faire voler mon ordi, puis ensuite je recopiais le cours au propre sur ordi, pour qu'il soit plus lisible, plus clair et pour faciliter davantage l'apprentissage.

Toutefois, je n'ai pas tenu trois semaines avec cette méthode. Les professeurs vont assez vite et le rythme n'est pas forcément évident pour moi pour tout prendre à la main. Et quand on a trois copies doubles écrites d'une même matière à retranscrire sur l'ordi en fin de semaine, c'est plutôt barbant.

Depuis, je prends mes cours sur ordi durant les cours magistraux et ça me convient mieux. J'arrive à mieux structurer mes parties, mon cours est plus clair et plus complet.

Donc pour revenir à la question, je ne vois pas forcément l'intérêt d'interdire les ordinateurs en cours magistral pour plusieurs raisons :

- Certains étudiants comme moi, ont plus de facilité pour retranscrire le cours.
- Certains professeurs peuvent demander aux étudiants de consulter les articles des codes ou des traités ou même des photocopiés en même temps qu'ils font leur cours
- Par ailleurs, en pratique, cette interdiction serait impossible à mettre en place : les amphithéâtres sont bondés, les cours sont facultatifs, solliciter une personne à chaque fois qu'un étudiant utilise son ordi pour lui demander de le ranger n'est pas possible

Par **Flatez**, le **28/10/2018** à **10:53**

N'y aurait-il pas, aussi, un problème de pédagogie derrière tout ça ?

Certains enseignants sont passionnés et passionnants, ceux là captent l'attention de tous les étudiants. S'asseoir et simplement réciter, tout le monde peut le faire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2018** à **11:54**

Bonjour

Je relaye cet article par solidarité pour les stylos <http://www.legorafi.fr/2018/10/29/encore-un-stylo-bic-contraint-de-vivre-sans-capuchon/>

[smile4]

Par **LouisDD**, le **30/10/2018** à **17:23**

Personnellement lire de tels faits me révolte. Vraiment.

Car quand je vois comment sont traités mes stylos, je pense que chacun devrait pouvoir offrir les mêmes soins aux leurs.

Pas de machouillage, capuchon toujours vissé, mouvement d'écriture souple pour ne pas les brusquer... Trousse avec chauffage/climatisation. Je leur accorde même une belle retraite

dans une boîte prévue à cet effet pour accueillir les vieux stylos qui ne se sentent plus à encre...

Par **Yzah**, le **01/11/2018** à **20:53**

Euh ... pour ma part les stylos les plus flemmards -> POUBELLE
Sinon j'écris avec un merveilleux stylo en bois de cocotier